

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Vice-Premier Ministres,

L'absence de budget pour l'assurance maladie constitue une grande menace. Nous ne savons toujours pas quand un nouveau gouvernement entrera en fonction. Aussi nous faisons appel à vous, en tant que Premier ministre en charge des affaires courantes, pour que les choses restent sur la bonne voie.

Non seulement la confiance de tous les partenaires de soins de santé a été ébranlée. L'un des plus grands atouts de notre système de santé belge – des soins de santé accessibles, abordables et de haute qualité pour tous les Belges – est en péril.

Sans l'approbation d'un budget, il se peut qu'il n'y ait pas d'indexation ni de norme de croissance d'ici 2025, deux éléments essentiels pour la santé financière des différents prestataires de soins de santé et des établissements de santé. Sans cette croissance nécessaire ni un ajustement des budgets, ceux-ci risquent de ne plus être en mesure de couvrir leurs dépenses.

Nous redoutons que cela conduise à une vague de déconventionnement dans de nombreux secteurs. Cela serait désastreux pour les patients qui risquent d'avoir à en supporter les conséquences financières. Et ce sont ces citoyens auxquels vous devez donner la priorité, en tant que Premier ministre du Gouvernement en affaire courante.

Pendant la pandémie de COVID-19, vous avez montré que la coopération entre les partis permet de servir l'intérêt général et de transcender les intérêts particuliers des groupes politiques. C'est l'avis de nombreux représentants au sein du Comité d'assurances. Nous avons pris nos responsabilités le 7 octobre 2024 pour approuver une proposition étayée de budget. Cette proposition est basée sur les travaux préparatoires de l'INAMI, respecte le cadre budgétaire déclaré et contient les mesures et équilibres convenus entre les secteurs. Nous attendons de votre part que vous respectiez la proposition adoptée.

Nous comprenons la considération que la tâche de prendre des décisions sur le budget de 2025 incombera au prochain gouvernement, mais si l'impasse actuelle s'éternise et que le gouvernement en affaire courante ne prend pas de décision maintenant, il existe un risque de perturbation du système et les dégâts n'en seront que plus grands. C'est le gouvernement actuel, même si en affaires courantes, qui a toute autorité pour décider du budget de la santé 2025.

Nous insistons pour que le gouvernement intérimaire dans son ensemble prenne en considération notre demande urgente. Les citoyens ont besoin de politicien capable de conclure des accords d'intérêt public.

En tant que partenaires au sein du Comité des assurances, nous sommes prêts à discuter de l'urgence de la situation avec votre cabinet.

*Zorgnet Icuuro – hôpitaux - Margot Cloet*

*Gibbis – hôpitaux - Dieter Goemaere*

*Santhea – hôpitaux - Yves Smeets*

*Unessa – faïtière du secteur de la santé - Philippe Devos*

*ASGB Kartel – artsensyncicate - Thomas Gevaert*

*AADM – syndicat des médecins - Dieter Vercammen et Jeroen van den Brandt (Domus Medica)*

*BVAS ABSYM – syndicat des médecins – Johan Blanckaert*

*Réseau Soins infirmiers – infirmières - Hendrik Van Gansbeke,*

*Axxon PTiB – physiothérapeutes - Luk Dieleman*

*VVT – Dentistes - Stefaan Hanson*

*APB – pharmaciens - Koen Straetmans*

*UPPCF – psychologues - Quentin Vassart et Lotte De Schrijver pour VVKP*

*Ergotherapie Belgium – ergotherapeuten - Pierre Seeuws*

*Kathleen Vanholen, VLOV*

*VVL – orthophonistes - Ronny Boey*

*OPHACO : Paul Perdieu*

*BBOT : Diane De Winter*

*beMedtech : Sabrina Suetens*

*Landsbond der Christelijke Mutualiteiten : Luc Van Gorp et Elise Derroitte*

*Solidaris : Paul Callewaert dans Jean-Pascal Labille*

*Mutualités Libérales : Bart Dewael*

*Union Nationale des Caisses Indépendantes d'Assurance Maladie : Xavier Brenez*

*Union Nationale des Caisses Neutres d'Assurance Maladie : Anne Verheyden et Philippe Mayné*